



Sommaire :

1. Le mot du président
2. Voisinage
3. Sur l'Agenda d'ADAM
4. Fleurs de mai
5. Les brèves de rucher
6. Conduite du rucher: mai
7. Contacts

Le mot du président ...

Gilles Dagand, président

Pour une bonne nouvelle, c'est une bonne nouvelle, datée du 30 avril 2013 ! « L'Europe interdit l'usage des pesticides, pour protéger les abeilles », peut-on lire dans certains titres de la grande presse... Youpi Maya ! Mais mon côté St Thomas, qui veut voir pour y croire, m'a conduit à y regarder de plus près, d'autant plus que je n'y connais pas grand chose dans les processus de prise de décision de « l'Europe »...

En fait, suite à une mobilisation considérable des syndicats apicoles, et de diverses ONG (Greenpeace, Pesticide Action Network, Avaaz) c'est d'abord l'agence européenne de sécurité des aliments (EFSA) qui le 16 janvier 2013 a prononcé un avis négatif sur trois pesticides de la famille des néonicotinoïdes utilisés en enrobage des semences et granulés pour maïs, colza, tournesol. La Commission de Bruxelles a donc

demandé un vote du comité permanent de la santé animale où sont présents les 27 états. Le vote portait sur une suspension de deux ans à partir du 1er décembre (et non sur une interdiction). C'est ce vote qui a été positif : quinze pour l'interdiction temporaire, quatre abstentions, huit contre dont Italie et Royaume uni. Mais si la majorité simple est atteinte, la majorité qualifiée, elle, ne l'est pas... Il reste donc à la Commission Européenne à « avancer sur ce texte dans les prochaines semaines », avec tous les risques d'évolution suite aux actions des lobbyistes de Bayer et autres Syngenta... A suivre, donc, dans un premier temps...

Dans un second temps il ne faut pas oublier que les traitements resteront autorisés sur les cultures d'hiver, hors période de floraison donc, pour l'orge, le blé d'hiver. Mais il se trouve qu'au tout début du printemps, les abeilles parcourent le sol pour y puiser des sels minéraux (j'en ai personnellement observées en nombre dans une vieille jardinière, en février)... Même si nous ne sommes pas, à Montbonnot, au cœur d'une zone d'agriculture industrielle intensive, et que nos abeilles bénéficient de zones importantes de prairies et de bois, je pense qu'il y a lieu de suivre avec attention le développement réel de cette affaire, et de continuer à militer d'une manière ou d'une autre pour imposer un jour les pratiques alternatives qui existent, fort heureusement pour nos avelles comme pour le devenir de l'alimentation humaine.

Commission tout public : voisinage ...

Petit Pierre a sept ans et l'œil malicieux qui dévore la vie en même temps que sa tartine de beurre au miel. – Petit Pierre, c'est bon, le miel ? Et qu'est-ce que tu sais des abeilles ? – Ben... les abeilles elles font le miel... elles font les fleurs... mais elles meurent... mais aussi elles piquent ! Que petit Pierre aime le miel, c'est très bien, surtout si c'est du vrai miel et non du miel de sirop importé « de pays CE et hors CE ». Qu'il sache qu'elles sont en danger, c'est très bien... Qu'il ne soit pas encore un spécialiste de la fécondation de l'ovaire du pistil par le pollen des étamines, on ne lui en voudra pas trop, et surtout on se doute que ses parents (ou ses copains) lui expliqueront un jour !

Par contre, sa vision de « l'abeille qui pique », cela pose un problème, car on sait que de nombreux parents ne lui diront jamais la vérité, car souvent ils l'ignorent... Ils ne lui diront jamais que l'abeille, ça n'est pas un moustique, qui, lui, vient te piquer parce qu'il se nourrit de ton sang. Alors que notre petite amie **l'abeille, elle, ne se nourrit que du suc des plantes, dans les fleurs ou sur les feuilles...**

Et surtout que **l'abeille ne pique que si elle doit se défendre...** Exactement comme toi tu te défends, si un méchant t'a fait du mal... En prenant bien soin, comme te l'ont dit tes parents, de te défendre avec des paroles et non avec des coups de poing... L'abeille, elle, ne sait pas crier, la pauvrette... On n'a jamais entendu une abeille crier « attention, tu vas me faire mal » !

C'est donc à toi, petit Pierre, de faire attention à elle : ne mets bien sûr jamais tes mains dans l'entrée de la ruche (tu vois comment nous nous équipons comme des cosmonautes quand nous « ouvrons » sa ruche pour lui voler une partie de son miel). Regarde-la travailler sur une fleur, tu peux t'approcher doucement jusqu'à 50 centimètres (en te baissant), mais n'essaie pas de l'attraper, fais attention si tu marches pieds nus dans la pelouse, s'il y a des trèfles en fleur ou un peu de rosée (mais oui, elle boit de l'eau, de temps en temps, ou plus exactement, elle prend de l'eau pour faire la cuisine pour nourrir ses nourrissons (nous, nous disons : faire de la bouillie pour ses larves). Ne te mets pas sur son trajet si tu es à proximité de la ruche car elle est très mauvaise conductrice et toujours trop pressée ! Nous, nous disons que ses trajets sont pré-programmés par rapport aux repères que lui ont indiqués ses copines, ou qu'elle a observés au cours de son trajet « aller » et que c'est au « retour » surtout qu'elle risque de te percuter si tu t'es placé sur son chemin, et parfois de se prendre dans tes cheveux...

C'est pour ça que les grands (nous, nous disons : le préfet), quand ils ont fait des règlements de voisinage, ont demandé aux apiculteurs de placer, entre leurs ruches et les voisins, une haie ou une palissade de deux mètres de hauteur, dépassant au moins de deux mètres de part et d'autre de la ruche, pour que les trajets de vol « aller » comme « retour » ne risquent pas de heurter quelqu'un qui prendrait le frais (ou l'apéro) chez ce voisin. Ils n'ont pas demandé de plus grandes dimensions, tout simplement parce qu'ils savent que c'est suffisant, et qu'ils connaissent les abeilles et ils savent comment elles se déplacent, comment elles vivent...

Voilà, petit Pierre, maintenant tu sais toi aussi un peu comment elles se déplacent et comment elles vivent, et... si ça se trouve, c'est toi qui va pouvoir l'expliquer à tes parents, et c'est grâce à toi que sera sûrement évitée cette chose vraiment affreuse que l'on appelle les problèmes de voisinage... Alors, pour ta récompense, je te fais une promesse : une prochaine fois, je te dirais ce que c'est qu'un essaim. C'est très impressionnant, mais absolument pas dangereux, même si d'un seul coup tu vois 20.000 (vingt mille) abeilles tournicoter dans un coin du jardin avant de s'accrocher à la branche du pommier... Et avant qu'on ne le récupère en douceur pour le mettre dans une ruche toute neuve...

Sur l'Agenda 2013 de ADAM

mai-juin : suite des visites de ruches pour tout public, le samedi matin à 11h – RV devant l'entrée de la mairie. Les visites d'avril ont hélas été perturbées par la météo ...
mai : installation du rucher école (pouponnière), l'accord sur la mise en place d'antivols ayant été obtenu de la mairie.
4 Juin à 19h à la Maison du Pré de l'Eau : prochaine réunion du CA élargi aux membres des commissions.

Juin : ballade toutes fleurs en Belledonne.
Entre 14 Juillet-15 Août : option de réservation de la cuisine de la Maison Pour Tous pour les séances de miellées.
Septembre : forum des associations, Maison du Pré de l'Eau,
Octobre : fête des abeilles et du miel, Maison du Pré de l'Eau,
Octobre : repas gastronomique (Grenoble, sur inscription),

En MAI, observons la nature à Montbonnot St Martin ...

Floraisons : elles sont terminées : cerisiers, poiriers, pommiers, bruyère d'hiver elles se terminent : romarin (++), arbre de judée (++), pommiers (++), Sont en cours : bugle rampante (petites hampes bleues 10 à 30 cm très fréquentes dans pelouses, ++), lierre terrestre (idem, bleu rose), genets (++), glycine (l'abeille ne peut y passer que lorsque les fleurs sont très ouvertes), bourrache, amélanchier A surveiller car elles vont venir : acacias, chataigniers, tilleuls, lavandes, lavandins ...

Complétez, notez les dates, nous établirons ensemble un calendrier local (c'est important) qu'il sera intéressant de ré-ouvrir en 2014 !

Brèves de rucher ...

par Pierre Le Loarer

"*Chez les abeilles, les antennes captent les champs électriques*" d'après des travaux de recherche de Randolph Menzel de l'Université libre de Berlin. Pour en savoir plus, aller à l'URL suivante :

http://www.futura-sciences.com/fr/news/t/zoologie/d/chez-les-abeilles-les-antennes-captent-les-champs-electriques_45545/

"*Les abeilles sont plus intelligentes qu'on ne le croit... et le cerveau humain plus complexe aussi*" selon les équipes du Centre de recherche cognitive animale (UMR 5169, UPS -CNRS). Pour en savoir plus, aller à l'URL suivante :

<http://www.atlantico.fr/decryptage/abeilles-plus-intelligentes-cerveau-humain-plus-complexe-martin-giurfa-344144.html>

Vu sur le site de FR3 Rhône-Alpes : « *Les producteurs de miel de la région sonnent l'alarme* » (29 avril 2013) :

[http://rhone-alpes.france3.fr/2013/04/29/apiculture-les-producteurs-de-miel-de-la-region-sonnent-l-alarme-242861.html#xtor=EPR-4-\[rhonealpes\]-20130429-\[info-titre1\]](http://rhone-alpes.france3.fr/2013/04/29/apiculture-les-producteurs-de-miel-de-la-region-sonnent-l-alarme-242861.html#xtor=EPR-4-[rhonealpes]-20130429-[info-titre1])

Conduite des colonies : recommandations de MAI

par Christian Bienvenu

Le mois de mai est là et avec lui plein de promesses d'une grande miellée. En effet, en cette période, les pollens et nectars abondent. Les lanières anti varroas mises en place début février ont été retirées début avril. Les premières hausses ont été posées vers le 20 avril et le miel est engrangé déjà en grande quantité. Si le temps se maintient au beau, les deuxièmes hausses seront posées début mai (sur ou sous les premières selon les observations de chacun).

Rappelons que le mois de mai est propice aux essaims.

Les essaims naturels

L'essaimage sert à perpétuer l'espèce. Il est composé d'une partie importante de la colonie comprenant des ouvrières, des mâles et une reine.

Le premier essaim qui sort de la ruche est appelé *essaïm primaire* et il est accompagné d'une vieille reine, c'est-à-dire d'une reine fécondée.

L'*essaïm secondaire* est celui qui sort 9 jours après l'essaïm primaire et il est accompagné d'une jeune reine non fécondée.

L'*essaïm tertiaire* est le troisième qui sort de la ruche accompagné d'une jeune reine non fécondée, sœur de la précédente.

Il peut y avoir, comme en 2012, un quatrième essaim. Cependant, certaines années, on constate seulement un essaim, voire pas d'essaïm du tout.

Un essaim moyen pèse 2 kg soit 20.000 abeilles et peuvent atteindre 3 à 4 kg.

Les divisions ou essaims artificiels

Afin de contrôler son cheptel, l'apiculteur(trice) peut décider de diviser sa colonie avant qu'elle n'essaime naturellement. Il est nécessaire de réaliser cette opération en présence de colonies fortes en abeilles et en couvain, lorsqu'on constate la présence d'œufs sur les cadres et à une période où il existe des mâles pour féconder les jeunes reines. Il existe plusieurs méthodes qui pourront être montrées à la demande de tel ou tel apiculteur(trice) soucieux de développer son cheptel.

(voir article complet de Christian. Bienvenu sur le site WEB)

Contacts : association ADAM et responsables des commissions :

Président	Gilles DAGAND	06 99 21 38 35	Secrétaire	Jacqueline CAZAL	04 76 04 72 18
Trésorière :	Patricia PAGNARD	04 76 41 82 99	Formations :	Christian BIENVENU	
Communication	Bruno COLLADANT		Apiculture collective :	Christian BIENVENU	
Site internet	Pierre LE LOARER			Gilles DAGAND	
Rucher Lucie Pellat :	Cathy REOLON Hervé BECHET		Rucher du grand saule :	Patricia ANDRIEUX	
Miellées :	Marie-Christine GILOT		Festivités	Gérard BOUSQUET	
Site internet (en cours de modification)	http://www.apiculteurs-amateurs-montbonnot.fr				